

HABITAT PARTICIPATIF, INCLUSIF, COLOCATIONS, PENSIONS DE FAMILLE... : DES FORMES D'HABITAT PARTAGÉ

C'est tout l'environnement du logement qu'il faut interroger, mais aussi les rapports entre résidents pour une adaptation aux aspirations des ménages unipersonnels qui souhaiteraient éviter de rester isolés dans un logement. Afin de sortir de la standardisation des façons d'habiter, deux logiques sont alors mises en œuvre. Dès la conception d'un ensemble immobilier, on peut chercher à faciliter la coexistence et à faciliter les rencontres, à ménager des espaces de convivialité, à proposer des services adaptés (chambres d'amis, espaces de réception, buanderie commune...). Une seconde logique consiste à proposer des modes d'occupation différents des logements « ordinaires » (colocations, présence d'un tiers, moments institués de vie collective, etc.).

On trouvera ici des « arrangements » concernant les typologies proposées dans le parc social pour recevoir ses enfants, là il s'agira de proposer des logements meublés avec des baux spécifiques pour des actifs en mobilité ou en double résidence, des solutions pour les saisonniers...

Soliha Landes mobilise, avec Nomad, plateforme de l'emploi saisonnier, **les chambres de l'internat d'un lycée** à des loyers maîtrisés pour les saisonniers du Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Pour les personnes ayant connu des parcours d'une grande précarité et vivant sans enfants, les pensions de famille proposent des solutions de vrais logements pérennes individuels, associés à des espaces collectifs.

Dans cette même logique, se développent **pour les personnes âgées ou en situation de handicap des solutions d'« habitat inclusif » entre le placement en établissements et le maintien à domicile**. L'habitat inclusif consiste en un mode d'habitation regroupée (meublée ou non) et assortie d'un projet de vie sociale, partagée entre plusieurs personnes (interventions d'animateurs, accompagnement individualisé par les services sociaux et médico-sociaux...). Par exemple, Val de Cher Services, association créée en 1971, propose un habitat inclusif pour seniors à Vallon-en-Sully dans l'Allier. Le principe est de mettre à disposition sept logements adaptés aux personnes âgées dépendantes avec des espaces de vie communs, un espace santé et d'autres services partagés.

Le modèle des Pensions de famille : « Vivre chez soi mais pas tout seul... »

Les Pensions de famille représentent une forme particulière de résidence sociale, destinées à accueillir « des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire ». Près 850 pensions de famille existent aujourd'hui.

La Pension de famille permet de redonner aux habitants une stabilité et une autonomie, en leur offrant un cadre à la fois émancipateur et sécurisant sur les plans matériel et affectif. Elles articulent des logements individuels privatifs avec des espaces partagés gérés collectivement par les habitants. Cette vie en collectivité est structurée par la présence d'hôtes qui mettent en œuvre un accompagnement de proximité.

« La Pension de famille leur apporte la stabilité qui permet à certains de renouer avec leurs proches. On a l'exemple d'une dame, une ancienne prostituée, qui s'est séparée de son fils quand il était très jeune, et ce dernier l'a retrouvée, ils se voient aujourd'hui régulièrement. » [Hôte]